

Paris le 04/03/06

Jeunes, travailleurs : unité pour l'abrogation de la loi sur l' "égalité des chances".

Le gouvernement décide de s'engager dans une épreuve de force contre les jeunes et les travailleurs!

Nuit du 8 février à l'Assemblée Nationale, quelques dizaines de députés adoptent le CPE sous forme d'amendement au projet de loi sur l' "égalité des chances".

Après-midi du 9 février, de Villepin annonce à l'Assemblée nationale le recours au 49-3 (qui permet au gouvernement de faire passer une loi sans délais et sans discussion) pour imposer sa loi inique sur «l'égalité des chances» qui contient deux mesures particulièrement dangereuses : Le CPE et le rétablissement du travail de nuit des enfants dès 14 ans. Ce qui implique, de fait, la destruction du code du travail. Décidément, la soi-disant loi sur l' «égalité des chances» porte en elle l'exploitation et la misère comme la nuée porte l'orage !

Peur et précipitation.

La peur de voir la mobilisation étudiante s'étendre, s'approfondir et se radicaliser comme à Rennes, explique la peur et la précipitation de De Villepin et Chirac. Le recours au 49-3, au mépris de la démocratie la plus élémentaire, en est la preuve !

Nous devons tout faire pour nous mobiliser jusqu'au bout.

Nous devons faire de nos assemblées générales un lieu de débat démocratique qui puisse nous permettre d'établir et de voter nos revendications pour asseoir la mobilisation et décider ensemble de nos actions.

C'est pourquoi nous tenons à rappeler que :

- « la tribune » doit être approuvé ou pas par l'assemblée générale des étudiants avant le début des débats ;
- la tribune ne peut rejeter une proposition soumise au vote, seule l'assemblée générale souveraine peut le faire par son vote ;
- les éventuels représentants de l'assemblée générale ou responsables de commissions (analyse de la loi sur « l'égalité des chances », actions...) sont élus , mandatés et révocables ;
- Nous pensons que ce sont là des principes de base, auxquels doivent se plier tous les syndicats, pour faire que la mobilisation devienne la mobilisation de tous.

Se mobiliser pour vaincre !

La solution pour vaincre ce ne sont pas les journées d'action à répétition et sans lendemain. Non, la seule perspective, c'est la mobilisation permanente et résolue de tous les secteurs de la jeunesse et de la classe ouvrière, pour aller jusqu'au bout. Dans cette bataille pour la défense de leurs intérêts, les travailleurs et les jeunes ne peuvent compter que sur eux-mêmes, sur leurs propres forces. C'est pourquoi nous appelons à la mobilisation, dans la plus large unité d'action, de la jeunesse et des travailleurs, de tous les secteurs syndicaux, pour :

L'abrogation sans condition du CNE et de la loi sur « l'égalité des chances » !

Manifestation Interprofessionnelle le Mardi 7 Mars 2006